

l'autorité religieuse, à plus forte raison en dehors d'elle; d'autre part, j'avais quelques doutes sur l'aptitude des prêtres et des théologiens à comprendre les exigences de la vie moderne et sur leur disposition à favoriser les mesures propres à concilier avec elles les préceptes et les traditions de l'Islam. Je savais, pour avoir causé avec beaucoup d'entre eux, surtout en Asie, que les prêtres et les religieux turcs étaient restés très réactionnaires, attachés à la lettre plutôt qu'à l'esprit du Coran, et s'étaient ainsi privés eux-mêmes de toute influence sur la vie politique, intellectuelle et morale du pays. Certes les Jeunes Turcs s'étaient appuyés sur le *Chéri* (loi religieuse) et sur les *hodjas*, exactement comme avant eux les Sultans. Mais le moyen d'agir autrement, dans un pays où peu de gens connaissent dans son détail la loi religieuse, mais où tous s'empressent de lui obéir, quelle que soit l'autorité qui l'invoque ?

De tout temps, le Turc m'était apparu plus traditionaliste que profondément religieux. Avait-on assez crié contre l'*Union et Progrès*, parce qu'il n'y avait pas de *muezzin* à la Chambre des Députés ? Un jour que j'assistais à la séance, en janvier 1912, j'entendis tout à coup le chant qui appelle les croyants à la prière : je dois dire qu'à surgir du fond d'un couloir, il perdait beaucoup de sa poésie. Les députés sortirent en masse et se rendirent presque tous... à la buvette. Mais les *hodjas* avaient eu satisfaction.

J'avais entendu dire encore qu'il n'y avait plus à Constantinople de grands théologiens. Jadis l'Empire ottoman s'enorgueillissait de deux écoles réputées : Bagdad et Stamboul. Aujourd'hui l'enseignement supérieur de la théologie, de plus en plus négligé